



N° 24 – NOVEMBRE 2018

INFORMATIONS STATISTIQUES

MAINTIEN À DOMICILE, RÉSULTATS 2017

En 2017, près de 20 800 personnes bénéficient de prestations d'aide et/ou de soins à domicile dans le canton de Genève. Cela représente 4 % de la population résidente. Une personne pouvant recevoir plusieurs prestations, 17 700 cas correspondent à des prestations de soins et 7 400 à des prestations d'aide.

Pour les prestations de soins, la moitié des bénéficiaires sont âgés de 80 ans ou plus. Dans l'ensemble de la population de cette tranche d'âges, près de quatre personnes sur dix y ont recours.

Au total, ce sont 1,087 million d'heures de soins à domicile qui sont délivrées. L'imad en fournit 60 % (651 000 ; y compris les prestations dans les unités d'accueil temporaire de répit). Les 40 % restants sont délivrés par les organismes privés ainsi que par les infirmières et infirmiers indépendants (respectivement, 377 900 et 58 100 heures).

Concernant l'aide à domicile, sur un total de 450 200 heures, l'imad en fournit les trois quarts et groupe la quasi-totalité des clients (94 %). Les organismes privés dispensent le quart des heures aux 6 % de clients restants.

Clients des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon le sexe, en 2017

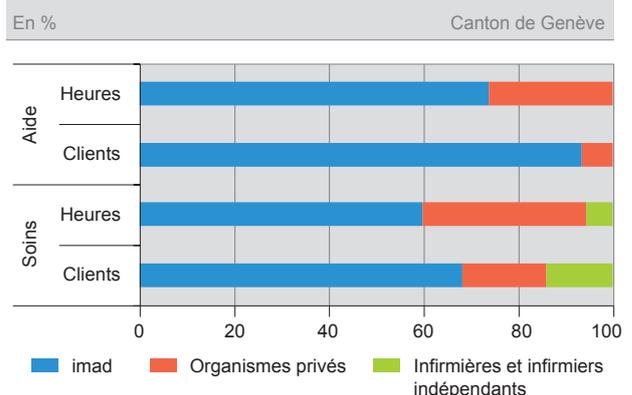
Chiffres annuels	Canton de Genève		
	Clients (personnes) (2)	Clients (cas) (1)	
		Prestations de soins	Prestations d'aide
Total	20 753	17 732	7 417
Hommes	7 273	6 635	1 867
Femmes	13 480	11 097	5 550

(1) Une personne bénéficiant de plusieurs types de prestations est comptée plusieurs fois.

(2) Nombre de personnes, sans double comptage.

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Répartition des clients et heures selon le fournisseur de prestations d'aide et de soins à domicile, par type de prestations, en 2017



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Clients et heures de soins des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon le sexe ou le groupe d'âges, en 2017 (1)

Chiffres annuels Canton de Genève

	Clients		Heures	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Ensemble	17 732	100,0	1 087 037	100,0
<i>Selon le sexe</i>				
Hommes	6 635	37,4
Femmes	11 097	62,6
<i>Selon le groupe d'âges</i>				
0 - 64 ans	4 029	22,7	168 340	15,5
65 - 79 ans	4 563	25,7	241 875	22,3
80 ans ou plus	9 140	51,5	676 822	62,3

(1) Prestations de soins selon l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS).

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Par rapport à 2016, le nombre d'heures de soins est en hausse de 5 % (imad : + 4 % ; organismes privés : + 7 % ; infirmières et infirmiers indépendants : + 1 %).

Les *soins de base*¹ sont les types de soins les plus fréquemment dispensés (64 % des heures, dont les deux tiers pour les personnes âgées de 80 ans ou plus). Les *examens et traitements* viennent ensuite, avec 27 %.

Le nombre d'heures de soins consacrées aux personnes prises en charge est de 61 heures en moyenne par an. Il est de 42 heures pour les personnes de moins de 65 ans, de 53 heures pour celles âgées de 65 à 79 ans et atteint 74 heures pour celles de 80 ans ou plus.

PLUS DE 3 000 PERSONNES EMPLOYÉES PAR LES FOURNISSEURS D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

En 2017, 3 142 personnes, correspondant à 2 073 emplois équivalents plein temps, sont employées par les fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile. L'imad en groupe 74 %, les organismes privés 24 % et les infirmières et infirmiers indépendants 2 %.

Trois personnes sur dix (32 %) ont achevé une formation HES ou une formation professionnelle supérieure dans le domaine de la santé. Par contre, 31 % des personnes n'ont pas de diplôme. Elles ont cependant pour la majorité d'entre elles (91 %) suivi un cours de base.

Personnes employées et postes en équivalents plein temps (EPT) des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon la formation, en 2017

Chiffres annuels Canton de Genève

	Personnes		EPT	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Ensemble	3 142	100,0	2 073	100,0
Formation HES ou supérieure	1 020	32,5	752	36,3
Formation professionnelle initiale	783	24,9	484	23,3
Formation en travail social ou thérapeutique	113	3,6	81	3,9
Formation commerciale	263	8,4	208	10,0
Sans diplôme (cours de base, stagiaires, sans formation spécifique)	963	30,6	548	26,4

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

LES STRUCTURES INTERMÉDIAIRES : LES FOYERS DE JOUR...

En 2017, 133 places sont recensées dans les neuf foyers, dont un qui accueille également des personnes durant la nuit.

Durant l'année, ce sont 654 personnes qui ont fréquenté les foyers. Parmi celles-ci, 66 % sont des femmes. Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 69 % du total des clients.

En 2017, les foyers ont enregistré 229 admissions, dont 48 % résultent d'une demande de l'entourage. Le réseau institutionnel (médecin, service d'aide et de soins à domicile, hôpital, etc.) est à l'origine de 49 % des entrées.

Parmi les 233 départs recensés, la dégradation de l'état de santé des personnes est la raison principale : 24 % intègrent un EMS et 27 % sont hospitalisées. Toutefois, 36 % des personnes retournent à leur domicile.

... ET LES IMMEUBLES AVEC ENCADREMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

A fin 2017, ce sont 1 359 logements – répartis dans les vingt-trois immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) dans lesquels l'imad assure un encadrement – qui sont occupés par 1 440 personnes.

Parmi les locataires, deux tiers sont des femmes et 48 % sont âgés de 80 ans ou plus. La moyenne d'âge des locataires est de 79 ans (femmes : 80 ; hommes : 77).

Durant l'année 2017, 293 nouveaux locataires ont intégré un IEPA et 155 ont quitté leur logement. Les causes de sorties les plus fréquentes sont le placement en EMS (39 %) et le décès (32 %).

¹ Les soins de base se composent de soins généraux tels que les soins d'hygiène corporelle, bandage des jambes, aide au lever et au coucher, etc.

STATISTIQUE DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE

La **statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile (SPITEX)** recense toutes les organisations actives dans le domaine, qu'elles soient de droit public ou privé, à but lucratif ou non, ainsi que les infirmières et infirmiers indépendants. En 2017, dans le canton de Genève, onze organisations d'aide et de soins à domicile (l'imad ainsi que dix prestataires privés) et 63 infirmières et infirmiers indépendants (fournissant au moins 250 heures de soins durant l'année) participent à l'enquête.

Les prestations relevées sont les suivantes :

- les prestations de **soins** au sens de l'art. 7 de l'Ordonnance sur les prestations de soins (OPAS). On distingue les soins dits de longue durée (art. 25a, al. 1 LAMal) des soins aigus et de transition (après un séjour hospitalier et limités dans le temps; art. 25a, al. 2 LAMal) ;
- les prestations d'**aide** à domicile (ménage, lessive, courses, encadrement social, etc.);
- les **autres** prestations d'aide et de soins à domicile; par exemple, services sociaux, puériculture, services thérapeutiques, transports, systèmes d'alarme;
- le service des **repas** à domicile.

Cas et personnes

Le relevé distingue les clients en tant que **personnes**, comptés une seule fois au cours de l'année, des clients en tant que **cas**, qui peuvent être comptés plusieurs fois.

Au cours de l'année, un client peut recourir à plusieurs types de prestations. Chaque prestation représente un cas. Un client bénéficiant de plusieurs types de prestations est alors compté plusieurs fois. Les personnes sont quant à elles dénombrées sans double comptage.

A noter que le nombre de clients (cas et personnes) est légèrement surestimé. Un même client peut recourir à plusieurs fournisseurs de prestations durant l'année : il sera alors annoncé par chacun des différents fournisseurs qui l'ont pris en charge.

STRUCTURES INTERMÉDIAIRES

Sont recensés ici les **immeubles avec encadrement pour personnes âgées** (IEPA) dans lesquels l'imad assure des prestations d'encadrement et les **foyers de jour**. Les données sont fournies, respectivement par l'imad et l'Association des foyers de jour.

Les données concernant les prestations dispensées par l'imad dans les unités d'accueil temporaire et de répit (UATR) sont prises en compte dans la statistique de l'aide et des soins à domicile.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=14_02